

**1921.—13 novembre** : Obsèques militaires. Dimanche 30 octobre, les restes mortels de notre regretté compatriote Emile Briant, enfant de Fuveau, mort pour la France, ont été ensevelis dans le tombeau de famille.

Les obsèques furent une magnifique manifestation de patriotisme et de foi. Chrétiens et digne des héros que nous pleurons Fuveau reste fidèle au souvenir de ses chers disparus. +

**1921.—20 novembre** : Fuveau agriculture. La déplorable sécheresse que nous subissons, contrarie fortement, labour et semailles. Nous désirons la pluie et nous recevons un Mistral échevelé. L'eau potable elle-même, malgré les importantes réparations, qui ont été effectuées soit aux galeries des sources, soit au bassin de distribution, soit à la machine élévatrice, est rare et nous est parcimonieusement répartie.

Conclusion : Il nous faut notre canal.

Il n'a été déclaré cette année que 5013 hecto de vin, contre 7034 en 1920. Soit un déficit de 2 021 hecto. ....+

**1921.—12 décembre** : Obsèques militaires. Dimanche dernier les fuvelains toujours unanimes à témoigner leur reconnaissance aux morts pour le pays, accompagnaient en un long cortège la dépouille mortelle de Jean-Elysée Jouvencel, du 6<sup>me</sup> B.C.A. classe 1915, tombé glorieusement à Borieux en avril 1917.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille éprouvée. +

**1922.—1er janvier** : Funérailles. La veille de Noël. Fuveau a fait des funérailles vraiment dignes de leur sacrifice à six de ses enfants, dont les restes glorieux avaient été ramenés du front : Désiré Bourrelly, Justin David, Mélas Cavalier, Léopold do Marin, Florent Roche, Joseph Long. Toute la population y assistait. Les mineurs avaient fait des heures supplémentaires les jours précédents afin d'avoir leur après midi libre ce jour là. Tous les magasins et cafés étaient fermés et c'est un grand deuil vraiment imposant, qui s'est déroulé dans les rues du village au milieu d'un recueillement parfait. Pour honorer les corps de nos héros, l'église était trop petite pour contenir la foule. Pendant le parcours du cimetière, la Musique municipal s'est fait entendre derrière le camion auto recouvert d'un large drapeau tricolore, qui portait les six cercueils, avançaient les enfants des écoles avec des gerbes de fleurs et des couronnes. Après les familles venaient tous les drapeaux cravatés de crêpe de tous les cercles et sociétés de la Commune.

Qu'il me soit permis de signaler que quatre de ces magnifiques soldats appartenaient au cercle Saint-Michel et à la Société Sportive Pierre Joubert.

A ces six familles éplorées, nous renouvelons nos condoléances.

**1922.— 29 janvier** : Nos glorieux morts, malgré de nombreux cas de grippe, un cortège imposant accompagnait dimanche dernier les dépouilles mortelles du jeune Gaston Bourrelly classe 1914 tué à Métèron (Nord), Elie Moustier, classe 1906, brancardier, au 162 RI, tué près de Flirey (Meurthe et Moselle), le 6 janvier 1916. Aux familles éprouvées, nos sincères condoléances.

**1922.— 26 février** : Obsèques militaires. Vendredi dernier au milieu de l'émotion générale et avec le même concours de population que pour ses frères d'armes dont les restes mortels ont été ramenés du front, ont été célébrés les funérailles de notre compatriote Irenée Contard. La Musique a fait entendre des airs funèbres sur le parcours et au cimetière.

Irenée est le sixième membres du cercle catholique et de la S.S.P.J., ramené du front. A la famille de ce vaillant soldat mort pour la France nous présentons nos sincères condoléances.

**1922.— 22 mars** : La médaille militaire a été attribuée à titre posthume et vient d'être remise aux parents du regretté sergent Paul Richier du 6<sup>me</sup> bataillon alpin, mort glorieusement pour la France, en novembre 1916.

Richier Paul était moniteur de la Société sportive Pierre Joubert. +

1922.— 14 juin : Depuis le 1er juin, trains et autobus, nos communications avec Marseille sont bien améliorées. 6 trains par jour avec Marseille, de Fuveau ou de La Barque et 6 dans l'autre sens. De plus les autobus subventionnés par le Conseil Général A.R. lundi mercredi samedi. ( service pour Aix, loin d'être si commode ) Desiderata : billet de Fuveau Marseille via Aubagne au même prix que par Gardanne.

1922.— 25 juin : Foudre. Samedi au cours d'un orage excessivement violent la foudre est tombée sur le clocher dont elle a gravement endommagé la toiture, pénétrant ensuite dans l'église et dans le presbytère et causant des dégâts à la ligne électrique.

Dans le passé la foudre avait fêlé la cloche qui fut refondue en 1911. Depuis 10 ans c'est la 4<sup>ème</sup> fois que le fait se produit. Un paratonnerre sur le clocher, point culminant du pays est absolument nécessaire non seulement pour la protection de l'église, monument important et très cher à tous les habitants, mais encore pour préserver une partie des maisons dans un périmètre assez étendu ....

La Commune qui a revendiqué la propriété de l'église, ne pourrait-elle lui donner autant d'attention qu'aux autres propriétés communales ?...+

1923.— 18 février : Banditisme, jeudi 15 février à 5 heures du soir, au moment où le train arrivait à la Barque Fuveau, trois bandits se précipitaient sur les sacs postaux et blessaient gravement à coup de revolver, le convoyeur Yves Blanchet. Ils s'emparèrent des sacs et s'enfuirent en tirant plus de trente coups de revolver sur le personnel de la gare et les voyageurs. Puis ils montèrent dans une auto, qui les attendait en dehors de la gare et disparurent dans la nuit.

Les blessures du malheureux Blanchet sont très graves et l'émotion et l'indignation dans le pays sont extrêmes. +

1923.— 6 mai : Le monument qu'on doit ériger dans l'église, à la mémoire des soldats morts pour la France est en voie d'achèvement, mais la souscription n'a pas couvert tous les frais. on fait donc un dernier pressant appel à la générosité des retardataires d'ailleurs peu nombreux et aux fuvelains éloignés du pays natal. on peut envoyer les offrandes à M. le Curé.

1923.— 12 août : Fuveau, dimanche dernier a eu lieu la bénédiction du monument élevé dans notre église en souvenir des soldats du pays morts à la guerre. Ce monument délicat fait honneur au ciseau délicat de l'artiste qui l'a sculpté. Il sera digne de la générosité des paroissiens.

La fête de l'inauguration, aura été tant par sa parfaite inauguration que par la nombreuse assistance à tous les offices. Les chants de circonstance et morceaux de musique choisis avec goût et très bien exécutés par les membres du cercle catholique et la philharmonique Saint-Charles. Tout a contribué à la réussite de cette belle journée. A la cérémonie du soir on remarquait au banc d'oeuvres la présence de M. le Maire et d'une partie de son Conseil. L'émotion fut intense, quand M. le Curé, a rappelé la grandeur du sacrifice fait avec tant de générosité par ceux qui sont morts et les souffrances de tous les combattants ainsi que les angoisses des mères et des épouses.

Notre monument nous rappellera tout cela, il renferme les reliques de ceux qui ne sont pas revenus. Il sera le monument du souvenir de toutes les douleurs de la guerre. en même temps que le témoignage de reconnaissance de tous les paroissiens à ces morts glorieux

1923.— 9 septembre : Fuveau de l'eau. M. Aubert conseiller d'arrondissement a émis le voeu au conseil que le territoire du canton de Trets soit desservi en eau, en vue de l'arrosage

par le canal d'irrigation projeté, qui doit le traverser. Espérons que ce vœu appuyé au besoin par des pétitions, et toute démarche utile sera bientôt réalisé . +

**1923.— 25 novembre** : Le projet de construction du chemin vicinal N° 7 dit des Rajols sera déposé en mairie pour que les riverains puissent en prendre connaissance et au besoin formuler des observations qui seront reçues en mairie par un commissaire enquêteur de 9 heures à midi les 4-5-6 décembre . +

**1924.— 29 juin** : Nouveau prêtre . M. l'Abbé Majère, ordonné prêtre le dimanche 29 à Aix, dira sa seconde messe dans son pays natal, mardi 1er juillet à l'autel de N.D. du Purgatoire, cet autel occupant la place où se trouvait exactement en 1892 les fonts baptismaux où le jeune prêtre fut baptisé.

Les amis de sa famille sont priés de se joindre à ses parents pour assister à cette messe. +

**1924.— 29 juin** : Une cérémonie aura lieu le 14 juillet pour l'inauguration d'une plaque, où sont inscrits les noms des morts de la guerre et qui doit compléter le monument élevé dans l'église . +

**1924.— 20 juillet** : Fuveau; la manifestation sportive du 13 juillet fut très réussie. Le matin animation très vive dans les épreuves du concours. Réception de M. le député Régis, Président du Comité Régional des Sociétés de Préparation Militaire, . de M. le Commandant Noaille représentant le Général Masse et de M; le Lieutenant Grazziani Chef de Section 2 B de la Subdivision de Digne. Un défilé parcourt ensuite les rues du village , saluant au passage le drapeau de la Mairie où M. le Maire et quelques Conseillers municipaux se joignent au cortège.

A la place de la Victoire deux gymnastes déposèrent une gerbe de fleurs devant le monument aux morts de la guerre et M. Régis prononça un vibrant discours en mémoire de nos chers disparus et pour engager les jeunes à se souvenir. Il pria M. le Maire d'agréer sa sympathie pour toute la population. Après avoir déposé une seconde gerbe de fleurs devant la plaque complétant le monument à la mémoire des morts de la guerre dans notre église le défilé se disloqua.

Un apéritif d'honneur fut offert par M. le Maire à nos invités, aux dirigeants et aux amis de la Société Sportive Pierre Joubert. Au banquet des toasts chaleureux furent portés à l'honneur de l'éducation physique et de la préparation militaire et pour la prospérité de notre cher pays. A 4 heures la Musique du cercle entraînait nos athlètes sur la piste où une séance était offerte aux passants et amis venus très nombreux. Le Ralliement de Cadolive sous la direction de son chef M. Lacombe, obtenait le premier prix, au classement général. fut longuement applaudi ainsi que tous les gymnastes nommés au palmarès. +

**1925.—22 janvier** : Exercices de tir .En vue de préparer les épreuves pour la saison 1925, il y aura au Rocauo dimanche 1er février de 13 à 17 heures , un exercice de tir aux conditions suivantes : 2 paquets de munitions distribués gratuitement à chaque sociétaire et d'autres à volonté contre 0,50 fr l'un. Une prime sera offerte au tireur qui aura placé sa balle au plus près de centre . Nous prions nos concitoyens de ne pas se trouver dans la zone de tir.

**1925.— 4 mars** : Le meurtre du chef de gare de Gréasque. Deux espagnols, habitant Gréasque, s'en vinrent à la station de chemin de fer pour y chercher une machine à coudre, qui y était consignée. R...., le seul qui parlait français exposa sa demande au chef de gare, mais se refusa absolument à verser les 16 francs qui étaient dus pour le port. Sur ce le fonctionnaire, M. Dominique Bo, les mit à la porte et sorti sur le quai. A peine y était-il que R.... furieux, ayant contourné le bâtiment bondit sur lui, avant que Madame Bo, qui assistait horrifiée à cette scène n'ait pu intervenir, lui faisait sauter la cervelle d'une balle dans la

tempe. Le cadavre à ses pieds, il déchargea encore sur lui les quatre dernières balles de son barillet.

Madame Bo avait prévenu la gendarmerie et deux jours après les brigades de Gardanne, Cadolive et Fuveau cernèrent le criminel dans les bois de Mimet, où il s'était réfugié. Sommé de se rendre R.... fit d'abord le geste de se suicider d'un coup de revolver, puis changeant d'avis, il mit en joue les gendarmes, avant qu'il ne tire, une balle de carabine lui brisait le bras droit. Transporté à Marseille à l'hôpital de la Conception il s'en évadait bientôt en sciant les barreaux de la fenêtre de la salle des consignes et par les Alpes il gagna l'Italie, mais là il fut arrêté par les carabinieri à Vintimille. Le gouvernement mussolinien ne fit aucune difficulté pour extradier en France, ce sujet d'Alphonse XIII.

Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité le 27 octobre 1926.+

**1925.— 13 mars :** Les suites de la guerre. Les obsèques de M. Moustier Gaston, ont eu lieu hier, au milieu d'une affluence considérable. Le défunt qui était âgé de 30 ans est décédé des suites d'une cruelle maladie contractée au front. Presque toute la population, précédée des drapeaux de la philharmonique, des Amis de l'Instruction Laïque, de l'Association des mutilés de la grande guerre, l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Au nom des mutilés M. Gauthier a prononcé un discours ému. A la famille éplorée, nous exprimons nos condoléances sincères.

En raison des obsèques de notre regretté concitoyen M. Moutier Gaston, mutilé de la grande guerre, ancien combattant, l'épreuve de tir, organisée par la S.S.P.J, n'a pas eu lieu dimanche, elle est reportée à dimanche 29 du courant.

**1925.— 19 juillet :** Les Amis de l'Instruction Laïque, organisent pour le dimanche 19 une grande fête avec le concours des élèves de nos écoles publiques et les anciens élèves à l'occasion de cette fête une grande souscription publique est organisée. Nous osons espérer qu'à la liste déjà longue des lots, d'autres plus magnifiques encore viendront s'ajouter.

Voici le programme de la fête du 19 juillet: le matin à 10 heures dans la cour de l'école des filles, jeux et divertissements pour tous les enfants et grand concours de tir. A 16 heures au théâtre, grande représentation, avec le concours des élèves et anciens élèves de l'école laïque et à 21 heures le soir grand bal dans la cour de l'école des filles.

Pendant les fêtes la Musique Philharmonique prêtera son concours gracieux et exécutera des morceaux du meilleur choix.

Il est rappelé que cette grande représentation est réservée aux généreux donateurs de la grande souscription, aux parents d'élèves, aux membres à jour de leur cotisation. (Le Petit Marseillais).

**1925.—29 septembre :** Nos artistes, nous apprenons avec plaisir qu'un de nos sympathiques concitoyens M.Chayne Lazare vient de signer un brillant engagement à l'opéra de Mostaganem en Algérie. Fils de M.Chayne Constant le réputé chef de musique 1er prix de flûte du conservatoire de Paris, il a étudié le chant sous la direction du professeur Tilly ex baryton du Métropolitain opéra de New York, grâce à ses conseils avisés et au talent de ce professeur, il est rapidement devenu le brillant chanteur longuement acclamé à chacune de ses apparitions sur nos principales scènes.

Toutes nos félicitations à cet artiste, devant qui s'ouvre un brillant avenir. (L.P.M.)

**1925.—11 octobre :** La fête patronale Saint-Michel, Au cercle catholique, la fête patronale Saint-Michel, reprenait dimanche grâce aux nombreux membres présents l'aspect des brillants jours d'autrefois.

A la grand-messe chantée par M. l'Abbé Antoine, on pouvait remarquer une délégation du secours mutuel, le sermon fut donné par M. le Supérieur du grand séminaire et la musique du cercle fit entendre deux morceaux de Labolle "Vision divine et Voix célestes"

soigneusement interprétées. Sur la place, nos musiciens charmèrent un auditoire très sympathique par des morceaux de Chabrier et notre chef très dévoué M. Chayne.

M. Faivre d'Acier comme chaque année, nous encouragea de sa présence et de sa parole entraînant. Des musiciens de Chateaurenard conduits par notre compatriote M. l'Abbé Michel, rehaussèrent l'éclat et contribuèrent largement à la note joyeuse de la fête .....+

**1925.—31 octobre** : Cave coopérative vinicole, à cause de la fête de la Toussaint la première distribution de vin aura lieu le 8 novembre.

Les sociétaires qui n'ont pas assez de marc pour obtenir leur 20 litres d'alcool, en franchise auxquels ils ont droit, pourront pour obtenir cette quantité distiller leur vin. Ils sont priés de l'indiquer sur la feuille détachée du bulletin de récolte.

**1925.—15 novembre** : Les gendarmes Calixte et Bartoli ont mis en état d'arrestation le nommé Poppin Albert, âgé de 28 ans qui n'était pas en règle, vis à vis des papiers d'identité. Il a été transféré à Aix vendredi et mis à disposition du procureur de la République. (L.P.M.)

**1925.—15 décembre** : Avis Monsieur le Maire a l'honneur d'aviser la population, que l'adjudication des travaux de transport du charbon, l'enlèvement des immondices avec obligation d'assurer le service du cimetière, aura lieu à la mairie le 1er janvier 1926 à 10 heures. Le cahier des charges est déposé au secrétariat de la mairie. (L.P.M.)

**1925.—16 décembre** : Arrestation d'un nommé Boldrini Adrien Auguste, âgé de 18 ans qui a été mis en état d'arrestation par les gendarmes Calixte et Bartoli. Vagabondage mendicité et défaut de papiers. Cet individu, démuné de papiers et venant de Marseille a été arrêté sur le chemin 19 quartier de la Barque, il est né le 29.7.1906 à Brignole Var. Il a été conduit au parquet à Aix. (L.P.M.)

**1926.— 16 juin** : L'agence postale de La Barque sera rouverte au public à partir du 1er juillet prochain. (L.P.M.)

**1926.— 2 juillet** : Signalons que notre ami Niello du Joyeux Sport Fuvelain, au saut à la perche a atteint la hauteur de 2m,90, et a couru ses 800 mètres en 2,20min. Le relais de 600. mètres a été couru en 1min,30 par la Pierre Joubert. D'autres belles performances sont à l'honneur de nos jeunes athlètes. +

**1926.—13 août** : Grièvement brûlé; M. Victor Léret, dessinateur originaire de Saint-Martin Morbihan, âgé de 84 ans a été trouvé très grièvement brûlé dans un cabanon de M. Vilbaud employé de la Cie du P.L.M.

A qui nous adressons nos plus félicitations pour les soins empressés et dévoués qu'il a prodigués à ce malheureux qui a été conduit à l'hôpital d'Aix. La gendarmerie de Fuveau a procédé aux constatations d'usage. (L.P.M.)

**1926.— 7 septembre** : Fuveau. Les personnes, désirant s'intéresser à la culture du lavandin, doivent s'adresser à M. Félix Barthélémy, distillateur, rue du pont à Fuveau. Pour toute demande de plans se faire inscrire avant le 1er octobre. +

La lavande pousse dans notre localité, elle y est très abondante. Il faut 100 kg de fleurs, environ pour obtenir 1 kg d'essence, (vendu courant octobre, 300 à 355 fr) le titrage de l'essence est de 40 à 50 degré d'éther. La lavande la plus cotée est celle qui a le plus haut titrage en éther, finesse, parfum et aptitude à la solubilité.

En 1926 on a distillé à Fuveau 7000 kg de fleurs et tiges, qui ont donné en moyenne 800 gr d'essence pour 100 kg. (100 kg = 100 fr) Le produit est d'environ 5000 fr par hectare à partir de la troisième année.

**1926.— 31 octobre** : Le gemmage n'est connu en Provence que depuis quelques années, mais se développe chaque jour davantage. Propriétaires et résiniers y trouvent chacun leur compte. En effet les propriétaires louent, actuellement, leurs pins 0 fr,50 à 0fr,75 par pin et

par an suivant leur grosseur et leur exposition sur les collines. Les résiniers sont payés en nature, ils ont pour eux la moitié de la récolte de gemme.

Les arbres exploités doivent avoir 0m,70 de circonférence, pour le gemmage à vie. De 0,70 à 0,90 il est pratiqué une "quarre" et deux quarres aux pins de plus de 0,90 de circonférence, mais jamais plus de deux quarres. La première année la quarre se pratique au raz du sol, et monte de 0,50 environ par an, pour décroître à partir de la quatrième année et finir au sol la cinquième. La sixième année on recommence une nouvelle saignée sur une autre nervure du pin et ainsi de suite. Il faut dès la deuxième année, maintenir le pot avec une pointe enfoncée.

Il se fait cinq amasses par an à Fuveau. Le gemmage ne porte aucun préjudice aux pins, qui continuent à se développer normalement.

Le rendement de chaque quarre varie entre 1kg,5 et 2kg par an, pour les pins d'Alep, il est moindre pour les pins maritimes.

En résumé, une colline soumise au gemmage, rapporte quatre ou cinq fois plus au propriétaire que s'il procédait par coupes, et le bois reste toujours sa propriété. et on peut toujours ramasser les ruscles\* après la façon des quarres.

Nous devons tous nous intéresser à cette nouvelle richesse qui nous tend les bras dans notre belle Provence.

*Une usine de fabrication d'essence de térébenthine, obtenue par la distillation de la résine, fut implantée à Gréasque dans les bois du Tuvé et brûlât en septembre 1925.*

**1927.--- 3 janvier** : Le territoire de Fuveau est riche en matériaux de construction,

La pierre calcaire, qui sert pour les monuments funéraires entr'autres, est extraite des carrières exploitées par MM. Pagliardini, Giordano, Ambrosio, Celi et Bertrame. Des blocs de 3x1,50x0,50 sont sortis de la carrière Ambrosio de Châteaular, et d'autres de 2,00x1,00 d'un marbre poli très fin, sont exportés vers Aix, Marseille et surtout vers le département des Basses Alpes.

La pierre à chaux dite chaux du Rocher Bleu, extraite de carrières à ciel ouvert est traitée dans les fours de Roquier fils, Guigneux et H Pierre. Il en ressort un produit extrêmement recherché, éminemment hydraulique, tarant jusqu'à 0,42 d'hydraulicité.

La pierre à ciment exploitée en galerie, des couches étant très basses juste au dessus du charbon, La Cie Pavin et Lafarge dans son usine de Vica, fabrique toutes les qualités de ciment. +

**1927.--- 1er septembre** : Incendie de forêt, mardi vers 19h,30 au quartier des Amandiers, tout près de la voie ferrée Gardanne Carnoul, sur le territoire de notre commune. Le feu était activé par un fort vent de O. NO, et a rapidement fait des ravages notamment dans les collines du domaine de la Braconnerie Saint-Pol.

Fort heureusement la population qui s'était portée sur les lieux a réussi à préserver le château et les dépendances du domaine qui appartient à M. Audier, qui y fait un élevage intensif de volailles et lapins. Plusieurs hectares de pins et taillis ont été la proie des flammes. (L.P.M.)

**1927.--- 13 septembre** : Vol de récolte. Au cours d'une de ces dernières nuits, un vol de 200 à 300 melons a été fait au préjudice de M. Alfred Malet au quartier de Rives Hautes.

L'auteur présumé de ce vol serait un individu qui stationne derrière la chapelle Saint-Jean et que l'on recherche. (L.P.M.)

**1927.--- 2 octobre** : Arrestation. Le nommé Alcezo Salvatore, père de cinq enfants, interdit de séjour autorisé à rester en France, père de cinq enfants, demeurant à Saint-André près de Marseille se disant journalier a été surpris alors qu'il déroba des melons appartenant à M. Malet au quartier de Rives Hautes, il était arrêté par ce dernier et son domestique. Le portrait

de cet individu, de son cheval et de sa charrette correspondait point par point à celui qui dans la même propriété déroba dans la nuit du 11 septembre 200 à 300 melons . Il a été écroué à la gendarmerie et de là conduit à la disposition du procureur de la République à Aix.(L.P.M)

1928.— 14 juin : Les abonnés au courant électrique, qui désirent être raccordés sur le courant de jour à 110 volts moyennant une prime supplémentaire sont priés de se faire inscrire le 15 juin. (L.P.M.)

1928.— 16 août : La fête patronale de la Saint-Roch, sera célébrée cette année avec un éclat particulier. farandole, feux de joie. Concours de romances, bal, le soir feux d'artifice, Lundi Course de chevaux, d'ânes, d'hommes, d'enfants, de vieillards. Jeu de la bague en boghei, bataille de confettis, bal, tir à la cible, jeu du Toupinet, jeu du clou, grande tombola. Mardi Concours de boule , mat de cocagne, prise de la Bastille à l'arme blanche, jeu de la presle, jeu de la marmite et concours de quadrette et bal.

Service de voiture pour la gare à chaque train .

" Dès le matin avaient lieu les jeux pour les enfants tels qu' arracher avec les dents une pièce de monnaie collée au dos d'une poêle noircie au noir de fumée, concours d'aveur de ficelle ou course de sacs. Pour les hommes concours de boules. Mais surtout " la bague en boghei ". Des jeunes gens debout sur une charrette ( ou en boghei, d'où son nom ) et armés d'une longue perche devaient à l'aide de celle-ci renverser un baquet de bois, *le pouaïe*, rempli d'eau teintée de rouge et suspendu à un portique qui enjambait la chaussée. Bien entendu, toute la charretée recevait la douche rouge et comme la charrette faisait le tour du cours, en passant devant la fontaine, ils recevaient de pleins seaux d'eau pour les rincer, pendant que des comparses remplissaient le baquet pour le prochain tour. Cela durait plus d'une heure avec la concurrence de diverses équipes et se terminait par des douches générales dans les cris les rires et la bonne humeur.

Les cafés du cours avaient installé leurs tables au dehors et à 13 heures on y dégustait le pastis, pendant que l'orchestre de la philharmonique installé au milieu du cours sur une estrade garnie de verdure, nous régalaient de son concert de cuivres....

Les baraques foraines et les vire-vire envahissaient la moitié du boulevard, les enfants croquaient sucre-d'orge et berlingots, tout en faisant claquer des pétards. Une odeur de friture et de beignets chauds se répandait dans l'air. Jeunes gens et jeunes filles se promenaient sous les grands arbres, dans le tohu bohu de la fête, tandis qu'en fin d'après-midi d'autres commençaient à danser au son des cuivres.

Mais la véritable fête c'était le soir, sous les lampions multicolores accrochés en guirlandes aux arbres. Lorsque les premières étoiles s'allumaient dans le ciel, et que les musiciens accordaient leurs instruments, alors mon coeur battait plus vite, la farandole allait commencer, ... c'était un air entraînant, comme je n'en est jamais entendu depuis. Jeunes gens jeunes filles nous courions la main dans la main, au rythme fou de cette farandole échevelée, qui partie du siège de l'orchestre philharmonique sur le boulevard, contournait le cours pour se rendre au jeu de boules où avait lieu un magnifique feu d'artifice. Le bouquet final à peine terminé, la farandole reprenait de plus belle, nous tournions à perdre haleine, autour des baraques foraines et du cours jusqu'à ce que l'orchestre épuisé, autant que nous-mêmes, fasse une pause avant d'entamer un fox-trot, une rumba ou un tango. Des bancs de bois étaient disposés autour de la piste de danse, et les mamans, surveillaient les jeunes filles tout en discutant entr' elles ..... Tout le monde attend minuit avec impatience, c'est l'heure des quadrilles qui comportent plusieurs figures : " le Mouchoir ", " les Rondeaux " et enfin " la Bastide "

Mais l'heure tardive nous incite à regagner la maison et nous partions quelque peu angoissées par la crainte de voir quelque mauvais plaisant, allumer derrière nous un serpenteau pour nous brûler les jambes.... ( Au fil des jours. de Mme Pirozzelli).

**1929.— 15 février** : Température, depuis plusieurs jours Fuveau est sous la neige, le thermomètre est descendu à -18 . Depuis 1894 on a pas connu d'hivers aussi rigoureux.

**1929.— 5 juin** : 1904- 1929 A l'occasion du 25 me anniversaire de la nomination de M. le Curé, les fêtes du Triduum eucharistique et du Sacré Coeur ont revêtu un caractère de particulière solennité.

Le mercredi 5 juin, songeant aux paroissiens décédés depuis son arrivée , plus de 1100, M. le Curé, célébrait une sainte messe suivie d'une absoute solennelle . La population sensible à cette délicate attention vint aussi nombreuse qu'aux jours de grande fête, prier pour les absents. Le soir de ce même jour le Révérend Père Maillet, S.J. ouvrit la série de sermons qui devaient nous édifier et nous aider pour notre piété envers le Saint-Sacrement. Le jeudi matin quelques enfants faisaient leur communion privée. Le vendredi du Sacré-Coeur fut dignement célébré.

Les "faux bourdons" et autre chants liturgiques religieusement exécutés par une nombreuse chorale. Le long défilé d'enfants et de fillettes vêtues de blanc, les premiers communiant, le long cortège d'hommes et la participation de tous aux chants , tout cela donnait l'impression d'un vrai triomphe eucharistique . M. le Curé avait demandé pour ce 25 me anniversaire , des fêtes uniquement religieuses et un témoignage de plus grande piété envers la Sainte Eucharistique. Son appel fut compris. Toutefois on manqua à la consigne donnée . Tous les membres du cercle attendirent M. le Curé dans la grande salle du cercle. Averti presque au dernier moment, après un morceau d'orchestre et un air de circonstance M. le Curé écouta visiblement ému un discours du Président du Cercle, puis notre doyen, le vénéré et très dévoué M. le Docteur Barthélémy lui remit une magnifique étole.

M. le Curé dit alors toute son émotion et toute sa confiance en son cher groupement du cercle en la jeunesse qui monte et qu'il revendique comme sa gloire à lui. Puis on lui assure qu'il est vraiment le Curé et l'ainé de tous ses paroissiens comme l'a dit le Président....

Puis le Docteur Bourgeois saisi cette occasion exceptionnelle pour dire sa joie, lui breton d'avoir trouvé à Fuveau un curé breton et qui fut vraiment le prêtre et l'homme de Dieu.....

Le Triduum eucharistique avait pris fin le samedi soir , mais M. le Curé avait demandé à sa Paroisse de consacrer avec lui les dernières années de son ministère au Saint Curé d'Ars. On introduisait ainsi chez nous une relique de ce Saint, modèle des curés.

La journée du dimanche fut consacrée au sacerdoce dont M. le Curé parle avec émotion...

En félicitant tous ceux qui avaient contribué à la réussite de ces fêtes, nous remercions le Bon Dieu de nous avoir donné un prêtre selon son coeur. +

**1929.— 11 juin** : Une société de pêche vient d'être créée à Fuveau, dont l'avenir démontrera toute la force d'action et de propagande. Le but de cette association est de poursuivre la répression du braconnage et maraudage sur le parcours de l'Arc et sur les bords qui se trouvent dans la commune, de veiller à la conservation et à la reproduction normale du poisson , de prévoir le repeuplement des rivières de défendre les pêcheurs sociétaires leurs droits devant toutes juridictions .Première réunion le 15 juin à 18h,30 Café du Cours (.LPM)

**1929.— 13 juin** : Electrification des campagnes. (L.P.M.)

**1929.— 16 juin** : Un chirurgien dentiste dans la localité. (L.P.M.)

**1929.— 24 juin** : Dans les sociétés, sous l'impulsion des Amis de l'Instruction Laïque et après la motion déposée par le Dr Ch. Blaton au Conseil Municipal, les différents mouvements fuvélains viennent de nommer une commission pour étudier la possibilité d'une



création dans notre ville d'un local qui servirait de centre de réunions des diverses sociétés et dans lequel se trouverait une vaste salle destinée aux assemblées, aux fêtes, aux concerts, et aux conférences. Nous sommes heureux d'apprendre que le maire a été nommé Président d'honneur de cette commission. (L.P.M.)

**1929.— 3 juillet** : Accident, lundi matin à 10 heures le jeune Joseph Roubaud âgé de 17 ans, était occupé à la gare, à la manoeuvre d'un wagon quand tout à coup, en voulant arrêter ce dernier il se muni d'une barre en bois qu'il enfonça dans les roues. La dite barre fut projetée dans les jambes de Roubaud, qui fut blessé assez grièvement.

Après les soins du docteur Bourgeois qui déclara une fracture de la jambe droite. Le blessé fut reconduit à son domicile. Puis a une clinique d'Aix. (L.P.M.)

**1929.— 29 juillet** : Arrêté municipal ; il est défendu d'apprendre ou d'essayer des autos ou motos dans le village. Les personnes, qui veulent faire des essais emprunteront le chemin des Michel ou de Belcodène.

2° Considérant les accidents qui ont toujours été provoqués par les serpenteaux ou pétards jetés sur la voie publique et que la sécurité et la tranquillité des habitants doivent être assurées Il est désormais défendu de lancer serpenteaux ou pétards sur la voie publique; Indépendamment de l'amende les contrevenants seront passible de dommages et intérêts

**1929.— 1er octobre** : Avis du Maire. Conformément aux prescriptions de l'arrêté du préfet en date du 1er octobre 1925 et de l'arrêté national du 13.7.1929. la construction de fosses dites septiques doit être précédée d'une demande en mairie, accompagnée d'un engagement du constructeur sur le fonctionnement de l'appareil installé de manière à ce qu'il ne dégage aucun gaz malodorant susceptible d'incommoder les habitants des immeubles voisins. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

Des ordres sévères sont donnés pour que cette question qui intéresse au plus haut point l'hygiène publique soit suivie par tous de très près à cause des maladies, qui pourraient en résulter.

Il est bien recommandé de prendre toutes mesures, pour ne pas s'exposer aux poursuites. De même à partir du 13 courant les fosses et dépôts de fumier sont interdit à l'intérieur du village. Passé cette date des procès verbaux seront dressés aux personnes, qui s'entêteront à les conserver. (L.P.M.)

**1929.— 14 octobre** : Nos artistes, nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen Lazare Chayne, connu dans le monde artistique, sous le nom de Trets, après une brillante tournée en Belgique et en Hollande, s'embarquera prochainement pour l'Egypte où l'appellent de nombreux engagements. Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux.... (L.P.M.)

**1929.— 8 septembre** : Mort de Monseigneur Penon à Saint-Michel du Frigolet où il s'était retiré. Ancien curé de Fuveau 1901 à 1904..., ancien évêque de Moulin 1911 à 1926. Il est enterré au cimetière de son village natal Simiane et son buste sculpté par François Carli, a été installé en l'église de Simiane le 12 juillet 1932 (L.P.M.)

**1929.— 21 novembre** : Un cas de rage ayant été signalé dans la région, M. le Maire engage les habitants propriétaires de chiens à les tenir en laisse et à les museler. Des procès verbaux seront dressés contre les possesseurs de chiens qui ne se conformeraient pas à cet arrêté.

**1930.— 21 février** : Les anciens combattants se sont réunis dimanche dernier, pour décider de la formation d'une association comme cela existe dans presque toutes les villes et presque tous les villages de France. Au cours de cette réunion il fut décidé de créer une commission provisoire ayant la charge d'élaborer les statuts pour arriver, dans les plus brefs délais à la formation définitive d'une section fuvélaine.

Voici le nom des camarades faisant partie de cette commission : Albert Bonfillon Président, Maître Sablier, secrétaire, Alexandre Couton et Jean Prieur. Cette commission adresse un vibrant appel à tous les anciens combattants de Fuveau, pour qu'ils viennent tous se faire inscrire dès à présent soit chez le secrétaire soit chez le Président.

Disons nous que si on arrive bientôt à avoir la retraite du combattant c'est grâce aux groupements déjà existants. (L.P.M.)

**1930.— 28 février** : Anciens combattants, sans pension.

Nous apprenons avec plaisir, qu'une section d'anciens combattants sans pension est sur le point d'être créée sur notre Commune. Une commission provisoire est déjà nommée et nous espérons que tous les intéressés répondront à son appel.

**1931.— 20 avril** : Animaux et voitures hippomobiles. La commission de classement des chevaux mules et mulets ainsi que voitures hippomobiles attend les propriétaires qui sont priés de se présenter demain place de la mairie à partir de 14 heures et pour éviter toute confusion une fiche par animal sera remise au préalable à son propriétaire. Pour plus de précision voir les affiches à Fuveau et Labarque. Se présenter pour éviter les pénalités. L.P.M.

**1931.—23avril** : Adjudication des travaux de grosses réparations à l'église et à son clocher.

**1931.—27avril** : Conférence des chambres du commerces de la Méditerranée à Marseille . Un éboulement s'est produit à la cathédrale d'Aix en Provence.

Naissance à Nogent sur Marne de Gustave Guy Graveleau . N.D.L

**1932.—24 janvier** : Salubrité, pour prévenir les incidents et accidents qui peuvent, en hivers, résulter du jet des eaux par les fenêtres ou au milieu des rues, les ménagères voudront bien déverser leurs eaux grasses dans les caniveaux ou dans les égouts.

Le tombereau municipal passant journellement au travers des rues du village quiconque sera pris après son passage à déposer des déchets ménagers ou à faire des dépotoirs dans les rues, même derrière la rue du 4 septembre, sera passible d'une contravention. (L.P.M.)

**1932.—16 mars** : La Passion, Dimanche 20 mars, dans la salle de spectacle du cercle catholique Saint-Michel représentation de la Passion . Vous n'ignorez pas avec quel soin la représentation de cette oeuvre a été préparée . Une mise en scène de premier ordre complétera la parfaite exécution. En raison de l'affluence prévue le publique est avisé qu'il peut retenir ses places tous les soirs de 6 à 7 heures au siège du cercle . (L.P.M.)

**1932.— 5 avril** : Avis du Maire. Par mesure de salubrité les habitants sont priés de ne faire dans les rues et bouches d'égout aucun jet d'ordures ménagères. Le tombereau destiné à ce service, passant tous les jours. Eviter le lavage du linge dans les maisons ; l'écoulement de ces eaux dans la rue était nuisible à la santé publique ; le lavoir sera exclusivement à la disposition des familles des malades les mercredi et samedi jusqu'à 6 heures. Le linge devra être immergé un quart d'heure dans l'eau bouillante avant d'être lavé. (L.P.M.)

**1932.— 21 mai** : Un vol a été commis dans la nuit de mercredi ou jeudi dans la succursale Gauthier à Aix. Les voleurs ont pu emporter la caisse enregistreuse, contenant une certaine somme . La gendarmerie enquête . La caisse enregistreuse a été retrouvée défoncée sous un pont près du village. Espérons que grâce à l'activité déployée par nos gendarmes, ce méfait ne reste pas impuni. (L.P.M.)

**1932.— 21 mai** : Anciens combattants, le conseil d'administration porte à la connaissance de ses membres qu'une invitation officielle lui a été transmise en vue d'un service qui doit avoir lieu dimanche à 12 heures à la mémoire du Président Paul Doumergue, lâchement assassiné . Nous espérons que les membres de l'association se feront un devoir d'assister nombreux à ce service de reconnaissance de chef d'état . Quatre de ses fils sont morts au champ d'honneur.